

FICHE SERVICE GESTION

Ce document constitue le fichier de base du service de gestion. <u>Il doit obligatoirement être complété.</u>

		□ EXTERNE
NOM:PREN	NOM:CLASSE.	
		□ INTERNE
Né(e) le		
Etiez-vous boursier en 2022-2023 ?		
	PERE MERE TUTEUR FAMILLE	E D'ACCUEIL 🗆 AUTRE
	Responsable du paiement :	Conjoint –concubin - PACS
NOM:	•	
PRENOM:		
DATE ET LIEU DE NAISSANCE :		
DATE ET LIEU DE NAISSANCE.		
	•••••	
ADRESSE:		
TELEPHONE:		
ADRESSE MAIL (1):		
PROFESSION:		
EMPLOYEUR:		
ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :		
	•••••	
TELEPHONE EMPLOYEUR:		

TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE, DE COORDONNEES TELEPHONIQUES, DE REGIME DOIT ETRE SIGNALE IMPERATIVEMENT AU SECRETARIAT DE DIRECTION.

POUR LE SYSTEME DU TICKET, IL EST OBLIGATOIRE DE PAYER EN AVANCE AINSI QUE DE RESERVER SES REPAS EN AMONT. II NE SERA PAS POSSIBLE DE DEJEUNER SI CES CONDITIONS NE SONT PAS RESPECTEES.

AGRAFER VOTRE RIB ICI S.V.P.

Votre RIB ne sert <u>en aucun cas</u> à un prélèvement automatique, mais uniquement à <u>effectuer des remboursements</u> si l'établissement vous doit de l'argent

TARIFS DE LA RESTAURATION 2023 (Revalorisation au 01/01/2024)

Internat: 1653€ pour 174 jours Ticket: 4.10€

Informations disponibles sur le site E Lyco (rubrique : cité scolaire/restauration cité scolaire/restauration et internat)

CHOIX DU REGIME

Le régime (interne/Ticket/externe) est choisi en début d'année scolaire. Vous pouvez jusqu'au 30 Septembre 2023, changer de régime de demi pension. Un changement en cours d'année ne peut être qu'exceptionnel, motivé par une demande écrite auprès de M. le Proviseur, et n'intervient qu'en début de trimestre (1er janvier / 1er avril) (selon règlement intérieur du service restauration).

MODALITE	S DE PAIEN	MENT
Principe:		d'internat est payable dès réception de la facture. Le ticket est payable par avance su
		F (en ligne ou sur téléphone) ou à l'intendance (chèques, espèces ou virements)
Exception: sur demande		vec l'Agent Comptable, des paiements fractionnés pour l'internat peuvent être accorde
Je m'engage	à régler les f	factures :
0 0	_	a facture. En cas d'impayé, l'établissement se réserve le droit d'exclure du systèm
forfaitaire.	•	
□ M e	ensuellement	t par chèque à l'ordre de Mme l'Agent Comptable du Lycée Racan selo
l'échéancier		
□ Pa	ır télépaieme	ent à réception des factures (identifiant et mot passe du compte Elyco).
□ Me	nsuellement	par virement bancaire sur le compte du Lycée Racan selon l'échéancier mensue
proposé, en	précisant o	obligatoirement le nom, prénom et la classe de l'élève. <u>Il ne s'agit pas d'u</u>
prélèvement	automatique	e mais d'un virement bancaire à mettre en place par vous-même auprès de votr
banque. (R.I.	B. du Lycée	Racan joint pour la mise en place de ce virement)
`	v	,
	Ī	
		1
	INTERNAT	
5septembre 2023	150€	
5 octobre 2023	150€	
5 novembre 2023	150€	
5 décembre 2023	150€	
5 janvier 2024	150€	
5 février 2024	150€	
5 mars 2024	150€	
5 avril 2024	150€	
5 mai 2024	150€	
5 juin 2024	A ajuster en	

☐ Je reconnais avoir pris connaissance, et accepter, que les informations collectées serviront à assurer la gestion administrative de mon ou mes enfants : facturation et aide à la demi-pension ou aux voyages scolaires. Ces données seront gardées pendant 50 ans au sein de l'établissement et serviront uniquement à un usage administratif.

fonction des 3 factures réelles

Date :2023 Signature :